
POLITIQUE SUR LA DIVERSITÉ

1. Introduction

Le Conseil d'administration (le « **Conseil** ») d'Endeavour Mining Corporation (la « **Société** ») reconnaît qu'une main-d'œuvre diversifiée et compétente est un avantage concurrentiel et que le succès de la Société résulte de la qualité et des qualifications de ses employés. À cet effet, le Conseil a adopté à l'unanimité cet énoncé de politique.

2. Objectifs de la politique

La stratégie globale de la Société inclut la poursuite des objectifs suivants :

- Prendre en considération, recruter, gérer et octroyer des promotions aux individus hautement qualifiés, sur la base de leurs talents, de leur expérience, de leurs compétence et aptitudes, de leurs caractère et qualités, et des plans et objectifs actuels et futurs de la Société, de même que des transformations prévisibles du marché et du cadre réglementaire ainsi que de tout autre facteur que le Conseil, ses comités ou les employés de la Société, selon le cas, jugent appropriés ;
- Prendre en considération des critères de choix qui favorisent la diversité, notamment en matière d'origine raciale, de religion, de couleur de peau, de genre, d'orientation sexuelle, d'âge, d'origine citoyenne ou ethnique et de handicap physique;
- Prendre en considération le niveau de représentation des femmes siégeant au Conseil et à des postes de dirigeants de haut niveau de même les autres indicateurs de diversité lors de recommandations à des postes d'administrateurs et de dirigeants de haut niveau et généralement en matière de planification de la relève à ces postes.
- Créer un lieu de travail caractérisé par des pratiques et des comportements inclusifs au profit de tous les employés et parties prenantes, qui est exempt de comportements et de pratiques commerciales discriminatoires ;
- Identifier les facteurs appropriés à prendre en considération dans le processus de sélection des employés et développer des pratiques visant à limiter les préjugés inconscients potentiels;
- Attirer et retenir une gamme variée d'individus talentueux afin de renforcer les objectifs d'entreprise de la Société ;
- Fournir des politiques et des pratiques de travail flexibles et appropriées visant à soutenir le personnel ;
- Établir des procédures destinées au suivi, à la promotion et à l'évaluation de la diversité au sein de la Société ; et
- Prendre des mesures afin d'endiguer la discrimination, l'intimidation et le harcèlement de quelque nature que ce soit.

3. Mise en application

Le Conseil a la responsabilité de s'assurer que cette politique soit efficacement mise en application et en a délégué la supervision à la haute direction de la Société. Le Conseil et la haute direction de la Société veilleront à ce que les griefs soulevés concernant la discrimination et le harcèlement injustes soient traités de façon appropriée, juste et opportune. Les cadres supérieurs de la Société feront rapport au Conseil relativement à l'efficacité des mesures prises pour atteindre la conformité aux objectifs énoncés dans la présente Politique et, le cas échéant, les cas importants ou les tendances en matière de violation de la présente Politique.

4. Signalement des infractions

La Société a mis en place une ligne téléphonique d'alerte afin de permettre le signalement confidentiel de cas de discrimination ou de harcèlement. Nous encourageons les personnes qui souhaitent porter plainte ou signaler des problèmes à titre confidentiel à appeler en PCV (numéro vert) au: +1 604-922-5953 ; ou à envoyer un courriel à l'adresse endeavourmining@integritycounts.ca

Les dénonciations peuvent aussi être faites en toute confidentialité sur un site dédié au URL - <https://www.integritycounts.ca/org/endeavourmining>

Des boîtes de soumission anonymes sont également disponibles à chaque site minier afin de faciliter la déclaration de toute forme de discrimination, d'intimidation ou de harcèlement.

Une copie de la Politique de dénonciation de la Société est disponible sur sa page Web à www.endeavourmining.com ou peut être obtenue auprès du secrétaire général de la Société.

5. Révision et modification de la politique

Le Conseil de la Société examinera et évaluera cette Politique annuellement afin de déterminer son efficacité. Cette Politique sera affichée sur le site Web de la Société à l'adresse www.endeavourmining.com/Company/CorporateGovernance. De plus, une copie de la Politique sera affichée aux sites miniers exploités par la Société.

Plus récente approbation :

23 janvier, 2018

Approuvée par :

Comité sur les nominations et la gouvernance de
l'entreprise
Conseil d'administration